



La mobilisation pour l'avenir des concessions hydroélectriques françaises, l'affaire de tous !

La **mobilisation de chacun d'entre nous est plus que jamais nécessaire pour réfuter le caractère discriminatoire et infondé de la Mise en Demeure** de la Communauté Européenne envers la France pour ouvrir les concessions hydroélectriques à la concurrence. Cette mobilisation se place désormais **dans le cadre d'une approche politique.**

Des rencontres ont été lancées avec les députés dans toutes les unités de la DPIH dans le cadre de l'intersyndicale, avec plusieurs messages phares :

- La **situation concurrentielle du marché français de l'électricité rend obsolète l'objectif qui était recherché par l'ouverture à la concurrence des concessions**, les concurrents n'ont pas de difficulté à se positionner sur le marché français
- L'hétérogénéité des régimes juridiques entre pays européens entraîne une distorsion de concurrence pour l'accès à la ressource hydraulique, il n'y a pas réciprocité dans l'accès aux concessions d'autres états membres européens : **la France est en droit légitime de demander une égalité de traitement avec les autres pays européens pour ses concessions hydrauliques**
- Les ouvrages hydroélectriques portent des **enjeux de sûreté hydraulique et de sûreté du système électrique, et constituent des outils de régulation des besoins des différents usages de l'eau, pouvant relever au plan communautaire d'un Service d'Intérêt Economique Général** : gestion des crues, fonction de stockage d'électricité lors des périodes de pointe, gestion de l'intermittence des productions éolienne et solaire, gestion du débit des sources froides des centrales nucléaires

Le **Président Jean-Bernard LÉVY a été auditionné le 11 avril 2018** par les Commissions des Finances et des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale sur les sujets d'actualité nucléaire et hydraulique ([lien vers l'audition complète](#)).

Le principe même de concurrence dans l'hydraulique, alors même qu'il ne peut pas y avoir de concurrence dans des pays qui ont adopté d'autres systèmes que le régime concessif, devrait interpeller le Gouvernement.

- La péréquation importante entre les grands barrages et les petits barrages déficitaires est menacée par la mise en concurrence des concessions.
- Le plan stockage prévoit de nouvelles STEP (notamment Truyère) pour améliorer la production hydroélectrique.
- EDF doit pouvoir répondre à tous les appels d'offre.

Pour la CFE Énergies, il est essentiel de poursuivre notre mobilisation avec tous les agents de la DPIH, en relayant ces messages auprès de nos élus locaux de proximité, et en faisant entendre notre voix dans les réunions publiques sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE, <https://ppe.debatpublic.fr/calendrier-carte-initiatives-du-debat-ppe>) afin de peser sur les choix à venir et mettre l'intérêt général, qui recoupe celui des salariés d'EDF, au-dessus de tout.

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
contact@cfe-energies.com